

Constituer une bibliothèque, constituer des savoirs

DAVID-GEORGES PICARD

Bibliothèque nationale et universitaire
de Strasbourg
david-georges.picard@bnu.fr

David-Georges Picard est conservateur à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, chargé de mission auprès de l'Administrateur pour l'action culturelle, les relations internationales et la communication externe. Il est membre du comité de rédaction de la Revue de la BNU.

Comment une collection est-elle productrice d'un savoir ? Par quels rassemblements, quels rapprochements ? La bibliothèque est-elle intrinsèquement constitution de savoir ? Comment une collection parvient-elle à faire sens ?

La fondation d'un ensemble documentaire organisé et régulièrement géré – quelle que soit sa nature –, la constitution de collections – que celles-ci soient physiques ou numériques – portent en elles une démarche de création de savoir, démarche qui peut s'avérer, aussi, un élan à rebours entravant cette création. Au-delà du stockage et de la conservation, la sélection d'un *modus operandi* appliqué systématiquement à la distribution topographique de la collection édifée est susceptible de connecter des connaissances, voire de susciter l'interdisciplinarité. À l'inverse, cette même procédure peut faire obstruction au croisement des sources et aboutir à la neutralisation de celui-ci.

S'il est admis que, dans une collection, « la somme des composantes dépasse [...] leur simple addition¹ », il est évident que cette valeur ajoutée dépend strictement de « l'esprit et la signification [de la collection qui] sont étroitement liés à leur mode d'organisation matérielle² ». Il n'est alors pas déraisonnable de supposer qu'un même fonds dont la classification serait refondue engendrerait des usages et des savoirs différents.

L'intégration d'un même document aux collections de divers établis-

sements usant de la même classification – bibliothèques de recherche ou bibliothèques de lecture publique – souligne bien le fait que, loin d'être fléchée, la destination du document est d'abord tributaire de la subjectivité du bibliothécaire qui consacre la pertinence ou l'incongruité de la collection à l'égard du lecteur. En d'autres termes, les savoirs s'imbriquent différemment au prisme des bibliothèques.

Protester de la « salubre partialité » du professionnel nécessite toutefois de s'interroger sur ce qui préside à ses choix tant en ce qui concerne les documents eux-mêmes que l'organisation retenue, et de comprendre ainsi de quelle manière une collection parvient à faire sens. Cela suppose par ailleurs de revenir – et ce, en premier lieu – sur la notion de la collection qu'héberge la bibliothèque, c'est-à-dire revenir sur cette idée préalable vers laquelle doit tendre la constitution d'un ensemble documentaire.

Collection(s)

Au gré de la constitution et de l'enrichissement des fonds, de l'histoire, des donateurs et des bibliothécaires, les bibliothèques se sont saisies de documents bien différents des seuls livres. Le terme de « collection » rend compte de cette réalisation quand bien même son application à un ensemble – organisé ou non – de livres est une pratique récente : sous ce mot ont en effet été davantage regroupés des objets – œuvres d'art, pièces de mobilier précieux, supports d'intérêt scientifique, etc. – que des textes³, sans pour autant que ces derniers en soient tota-

1. Jean-Noël Jeanneney, *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut*, Paris, Mille et une nuits, 2005, p. 98.

Voir la critique, par Jack Kessler, de la nouvelle édition de cet ouvrage dans le *BBF*, 2010, n° 6, p. 84.

2. Bruno Carbone, « De l'esprit des collections », *BBF*, 1995, n° 3, p. 27-33.

3. Valérie Tesnière, « La collection dans tous ses états », *BBF*, 1995, n° 3, p. 16-20.

lement exclus. Dans la collection, le livre est ainsi initialement, au mieux, un élément du tout, mais non le tout. Il demeure confiné à l'espace de la bibliothèque.

Néanmoins se dessinent deux modèles initiaux de la collection protéiforme ou « d'interpénétration des collections ». Le premier, le modèle humaniste, le *studio*, qui est un espace de reconstitution de l'univers antique rassemblant des témoignages, des traces, et s'élargissant à « tout objet porteur de signification et de savoir cachés ». Le second, le modèle anglais s'inspirant de la « nouvelle philosophie » et de la pensée de Francis Bacon où la collection sert à la fois de support à l'enseignement et à la recherche, les pièces faisant physiquement l'objet d'une exploitation⁴.

Cette évocation invite à s'attarder sur deux facettes caractéristiques de la collection. D'une part, rassembler un ensemble documentaire est un geste qui, pour être compris a posteriori, ne peut être dégagé du moment où il s'effectue. Tendante à répondre aux usages de ses contemporains, la collection, notamment dans son organisation, est subordonnée au schéma intellectuel de son époque. Par ailleurs et surtout, la collection fait pleinement sens, est potentiellement génératrice de savoirs dès lors que la documentation rassemblée est diverse, voire, dans une certaine mesure, hétérogène. Loin d'être une accumulation hasardeuse, la collection est la patiente réunion d'éléments dont la connexion va produire du savoir. Adjuvant de cette mise en relation des sources et des données, la classification forge à la fois l'usage et « l'unité, du moins un fil conducteur⁵ » de la collection.

Pour qu'un savoir supplémentaire – cette fameuse valeur ajoutée – émerge, l'enjeu réside alors dans l'accès aux collections et l'appropriation de celles-ci par les usagers. Le bien-fondé de l'organisation doit alors être mis à l'épreuve du libre accès du-



Page de couverture de l'*Aperçu systématique relatif à l'organisation et la classification des collections de la Bibliothèque impériale régionale et universitaire de Strasbourg* publié à Strasbourg en 1911. © BNU 2010

quel découlera, ou non, la production de nouveaux savoirs.

Constitution d'une bibliothèque numérique

À cette double question – celle de la diversité des sources et de leurs connexions, celle du libre accès –, les bibliothèques numériques sont en mesure d'apporter une double réponse, car « réfléchir aux collections en 2010, comme le soulignait récemment Bertrand Calenge, *ne peut pas se faire en ignorant la réalité du numérique*⁶ ». Bien au contraire, sans aucun doute. Si nous exceptons pour l'instant de notre réflexion le danger nullement minime d'une neutralisation d'une catégorie de savoir dans l'univers virtuel, point sur lequel nous reviendrons plus loin, la constitution des bibliothèques numériques concourt à un usage efficace de la documentation dans la mesure où les trois critères suivants sont remplis.

- Rassembler une documentation hétérogène : participant à l'édification

des environnements numériques de travail, la bibliothèque numérique est l'opportunité de réunir le plus large éventail possible de documents, textuels et non textuels, incluant tous types de supports et de langues, permettant d'accéder librement par des usages différents aux documents (plein texte, image, 3D, vidéo, etc.). Outre le fait d'offrir davantage d'outils d'étude et de recherche, atteindre une masse critique d'une documentation numérique variée est moteur de l'interdisciplinarité.

- Lier les documents : l'accroissement de l'offre ne saurait aller sans une organisation rigoureuse de celle-ci. De la manière dont les documents vont être connectés les uns aux autres, du choix et de la rédaction des métadonnées découlent très largement les usages qui seront faits des documents. La bibliothèque numérique concrétise l'ambition de la bibliothèque physique : multiplier le nombre de liens reliant les documents les uns aux autres. Là où les bibliothèques physiques ne pouvaient que juxtaposer les ouvrages selon un ordre qui allait, dans la mesure de l'accès direct ou indirect, définir l'usage, la bibliothèque numérique transcende l'obstacle de la succession des documents. Citant Gilles Deleuze et Félix Guattari, Bruno Carbone évoque l'image du rhizome, « connectant un point quelconque avec un autre point quelconque », qui « n'est pas fait d'unités mais de dimensions » et « constitue des multiplicités linéaires à *n* dimensions⁷ », image propre à préciser la structure vers laquelle doit tendre l'organisation de la bibliothèque numérique.

- Assurer une recherche matière : allant de pair avec l'accroissement du nombre de documents, donc de notices, versées dans les catalogues des bibliothèques numériques, les critères de recherche sont plus nombreux. Outre l'accès classique par titre et nom d'auteur, sont offerts le choix de la langue, le type de document, la provenance, etc. Toutefois, revers de la médaille de la masse critique, la taille

4. Roland Schaer, « La bibliothèque, lieu d'exposition », in Viviane Cabannes et Martine Poulain (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1998.

5. Valérie Tesnière, *ibid.*

6. Bertrand Calenge, « Le nouveau visage des collections », *BBF*, 2010, n° 3, p. 6-12.

7. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Rhizome*, Paris, Éditions de Minuit, 1976, p. 60-61. Cité in Bruno Carbone, *ibid.*

de la collection numérique de même que la recherche par ces critères desservent la recherche par matière : le risque d'une recherche verticale (hyperspécialisation) et non transversale, risque pointé depuis longtemps⁸, apparaît alors manifeste. Toujours en quête de la valeur ajoutée de la collection, ajoutons que le second écueil que la recherche par matière a à surmonter est de proposer une organisation de l'offre documentaire pertinente pour l'usager contemporain et susceptible d'évoluer rapidement en prenant en compte les évolutions du schéma intellectuel en cours.

Retour sur une naissance

Parmi les constitutions de bibliothèques, celle relativement récente et bien documentée de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) relate l'orientation retenue par les bibliothécaires lors de la création et de l'intégration des collections et le choix de l'organisation intellectuelle.

Au cours de la guerre franco-prussienne, Strasbourg, assiégée, est bombardée : dans la nuit du 24 au 25 août 1870, l'église du Temple-Neuf où étaient réunies la bibliothèque municipale et la bibliothèque du Séminaire protestant est incendiée. Ce sont près de 300 000 volumes dont 3 246 manuscrits et 218 cartons d'archives qui disparaissent alors. Si les pertes occasionnées étaient irremplaçables, la création quasi immédiate, à la suite de ce désastre, d'une bibliothèque à vocation nationale, régionale et universitaire – la *Kaiserliche Universitäts- und Landesbibliothek zu Straßburg*⁹ ou KULBS – et fortement dotée en moyens financiers fit néanmoins affluer de nombreuses pièces rares conduisant à la « *constitution en quelque quarante années à peine d'une collection d'une ampleur et d'une qualité remarquables. Ce prodigieux départ lui a*

*donné une impulsion décisive*¹⁰ ». Karl-August Barack et Julius Euting, deux bibliothécaires qui se sont succédé à la tête de l'établissement entre 1871 et 1909, ont particulièrement œuvré pour rassembler ces collections à Strasbourg.

Le premier, bibliothécaire des princes de Fürstenberg à Donaueschingen au moment de la destruction de 1870, lance aussitôt un appel international au don pour la reconstitution des fonds dont le succès se constate dès l'ouverture de la bibliothèque le 9 août 1871, puisque près de 200 000 volumes sont déjà disponibles. Dès la première année, un fonds Dante, par exemple, mais aussi une collection de 2 300 livres sans-crits sont mentionnés. Barack poursuit l'enrichissement des fonds en obtenant le don de collections particulières : bibliothèque du monastère de Frenswegen en Westphalie appartenant au prince de Bentheim, bibliothèque du consul général de Russie à Lübeck, Karl von Schlözer, etc.¹¹

Le second, Julius Euting, orientaliste éminent, initialement bibliothécaire à la bibliothèque universitaire de Tübingen, sera le créateur du fonds égyptologique à une époque où l'Empire allemand a les yeux rivés sur le Proche et le Moyen-Orient. Il rassemblera, avec plus de 5 000 papyrus, autant d'ostraca, et plus d'un millier de documents sur d'autres supports, ce qui est aujourd'hui, encore enrichie de bibliothèques privées, l'une des premières collections égyptologiques européennes¹². Cette action combinée permit à l'établissement de disposer dès 1909 de plus de 1,1 million de

documents et lui donna l'orientation documentaire et la vocation scientifique qui l'animent toujours. Sur ces fondations solides se sont constitués, entre autres, les pôles d'excellence de la BNU, en particulier les sciences religieuses, l'Antiquité, l'aire culturelle germanique, les Alsatiques, l'Europe, les arts.

Un modèle allemand de classification

La classification retenue lors de l'installation des collections a largement contribué à l'exploitation de celles-ci. Très largement inspirée de la classification développée et appliquée à Tübingen au cours du XIX^e siècle¹³, elle est mise en place à Strasbourg dès 1872 par Julius Euting qui, à ses talents d'orientaliste, joint ceux d'un bibliothécaire éminent. Le classement s'effectue, initialement, selon une classification alphanumérique : une lettre majuscule désigne une matière¹⁴, la majuscule étant généralement suivie d'une minuscule indiquant une subdivision, enfin d'un chiffre romain faisant état d'une nouvelle sous-section, voire, aussi, d'une minuscule ou de chiffres arabes. Complexe, la classification, à Tübingen, fera l'objet de récurrentes novations¹⁵ ; la classification employée à Strasbourg se distinguera rapidement de sa consœur pour deux motifs : d'une part, la KULBS, bibliothèque alsacienne, est sur une terre d'Empire et relève de ce fait, non pas tant du Land que directement du

8. André-Pierre Syren, « La bibliothèque localement universelle », *BBF*, 1995, n° 3, p. 8-15.

9. Bibliothèque impériale régionale et universitaire de Strasbourg.

10. Gérard Littler, « La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : constitution de collections dans la période allemande (1871-1918) », *BBF*, 2002, n° 4, p. 36-46.

11. Lily Greiner, « Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg », in Francis Gueth (dir.), *Douze siècles d'histoire du livre à travers les collections des bibliothèques d'Alsace*, Strasbourg, Dernières Nouvelles d'Alsace, 1973.

12. Voir notamment Daniel Bornemann, « Les collections égyptologiques et papyrologiques de la BNU », ainsi que Christophe Didier, « Portrait d'un fondateur : Julius Euting », in *La Revue de la BNU*, 2010, n° 2, respectivement p. 14-23 et p. 105-115.

13. Walther Gebhardt, *Zur Geschichte der Sachkatalogisierung an der Universitätsbibliothek Tübingen 1817 bis 1961*, in *Bibliothek*, 1982, n° 6, p. 74-88.

14. Dans le classement de Tübingen, ce sont onze grandes matières qui sont définies, allant de la lettre A à la lettre L, correspondant à des domaines des sciences humaines et sociales. L'une des créations particulièrement intéressantes est la mise en place d'une majuscule pour la bibliographie régionale : à Tübingen, le L désigne les Württembergica. À Strasbourg, de la même manière, les Alsatiques se retrouvent principalement sous la cote M.

15. Johannes Fallati, *Die Aufstellung der königlichen Universitätsbibliothek in Tübingen*, Tübingen, Heinrich Laupp, 1850.



Classification d'inspiration allemande à la BNU. Sur la partie basse du dos, la classification initiale qu'a remplacée celle que l'on trouve en partie haute. © BNU 2010

pouvoir prussien : un alignement se fait donc, même *ad minorem*, sur les bibliothèques prussiennes¹⁶ ; d'autre part, les quantités de documents qui affluent en un temps très court nécessitent des adaptations que réalisent avec une relative liberté les catalogueurs¹⁷. La classification strasbourgeoise fait finalement état de treize lettres majuscules, correspondant, à l'exception de la médecine (cotée J), aux sciences humaines et sociales, souvent suivie d'une minuscule et, enfin, d'un chiffre arabe qui rend compte tant du format que de l'arrivée dans les collections du document coté. L'exploitation des collections étant, bien entendu, intrinsèquement

liée à l'accès (direct autrefois), cette organisation est – au moins dans le cadre des sciences humaines et sociales – fondamentalement favorable à la transversalité et à la juxtaposition de la documentation qui n'aurait pu se trouver regroupée de la sorte s'il avait été fait usage d'une classification « hyperspécialisante » du type classification décimale de Dewey. Avec cette organisation systématique, « on déduit la place du livre quasi dialectiquement et on envisage moins l'accès alphabétique à tel livre que l'accès collectif à tel secteur de la recherche¹⁸ ».

Cette classification, favorisant un accès par matière, pourrait d'ailleurs être une source profitable d'inspiration lors de la création d'une bibliothèque numérique qui trouverait là, sans nul doute, des outils intellectuels pour améliorer les liens et connexions des documents les uns avec les autres.

Une création neutralisée ?

Le bénéfice tiré de la constitution contemporaine d'une bibliothèque, notamment dans l'univers numérique, n'est pas, malgré la « salubre partialité » du bibliothécaire, acquise *de facto*. L'usage ultérieur des collections est très largement dépendant de l'approche des professionnels (pour peu que la gestion soit de leur fait) : la subjectivité du bibliothécaire est ainsi interpellée. Évoquant la sélection de la documentation autour de la Révolution française, Jean-Noël Jeanneney interroge la légitimité du bibliothécaire américain à s'emparer de cette thématique, considérant que les sujets nationaux devraient faire l'objet d'un traitement par les ressortissants¹⁹. La question de la prédominance d'une langue par rapport à une autre, d'un système intellectuel par rapport à un autre, d'une organisation du savoir par rapport à une autre est, bien entendu, sous-jacente : si un croi-

sement de toutes les documentations n'est techniquement et juridiquement pas concevable (pour l'heure), la place préférentielle concédée dans l'espace virtuel à telle ou telle documentation par des outils informatiques est un piège réel pour la recherche et la création de savoir. La question demeure de définir comment, dans le cadre de la recherche, « équilibrer » informatiquement la valeur scientifique des documents les uns vis-à-vis des autres et transcrire cette valeur dans les connexions qui doivent les rapprocher. Sans doute la réponse se trouve-t-elle non pas tant dans une conception universelle du savoir que dans une approche par matière – le modèle d'organisation déployé par la BNU pouvant être alors une précieuse source d'inspiration. L'idée d'une bibliothèque numérique unique englobant tous les savoirs et les liant tous d'égaux à égaux, aussi séduisante soit-elle, paraît compromise : outre les difficultés juridiques (droits, restriction de l'accès, etc.) que poserait l'exhaustivité de l'offre²⁰, l'organisation du croisement de sources variées est, une fois encore, subordonnée au schéma intellectuel qui la produit.

Une fois surmontées les aspirations politiques des nations dans la gestion de la documentation, une fois réglés les obstacles commerciaux et juridiques de l'accès aux documents, l'usage permet seul de vérifier la validité de l'organisation, de la classification retenues. Et pour l'évaluation, il reste ensuite à définir les outils appropriés pour mesurer la pertinence de la classification. ●

Novembre 2010

16. Wilhelm Erman, *Einheitliche Katalogisierung der preussischen Bibliotheken*, Halle an der Saale, Ehrhardt Karras, 1904.

17. *Systematische Übersicht über die Einleitung und Aufstellung der Bücherbestände in der Kaiserlichen Universitäts- und Landesbibliothek zu Straßburg in Elsaß*, Strasbourg, Straßburger Druckerei und Verlagsanstalt, 1911.

18. Jean Sansen, « Les transformations de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg », tiré à part in *BBF*, 1977, n° 1.

19. Jean-Noël Jeanneney, *ibid.*, p. 57-59.

20. Emmanuelle Bermès et Frédéric Martin, « Le concept de collection numérique », *BBF*, 2010, n° 3, p. 13-17.